



Certificat de capacité à mariage

Par **kaokao**, le **26/07/2013** à **12:52**

bjr, tout le monde. je suis algérienne et je compte me marier avec un français. quelqu'un pourrait m'expliquer les procédures à suivre au niveau du consulat de france à annaba ? on m'a dit que je dois passer un entretien au niveau du consulat et aussi au niveau du commissariat ici à annaba vu que mon fiancé est un français d'origine . Merci pour votre attention.

Par **amajuris**, le **26/07/2013** à **14:01**

vous avez déjà posé la même question il y a 4 minutes.
la meilleur solution c'est de voir avec le consulat de france le plus proche ou par internet qui saura vous répondre exactement à votre question.